

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 SEPTEMBRE 2020

Pour cause de COVID19 et en application des mesures sanitaires gouvernementales, les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui devaient avoir lieu à Venelles (13770) ont été annulées en présentiel et remplacées par un vote par correspondance uniquement et délibération du Conseil d'Administration par visioconférence pour validation.

10h00 : Mise en place de la visioconférence par Michel Guevenoux (membre coopté) dépositaire du logiciel et animateur pour cette Assemblée Générale pour le moins inhabituelle.

Absents excusés : May FLORENTIN et Jean-Pierre BEGU

RECAPITULATIF DE L'A.G. DU 05/09/2020		Nombre	%
Nombre d'adhérents		157	
Quorum statutaire	(=1/4 des adhérents)	39	
Votants présents	(Cause COVID19)	0	0%
Votants par correspondance		27	17%
Pouvoirs délivrés		54	35%
Total des votants		81	52%
Quorum atteint - Assemblée VALABLE			
Absentéisme		76	48%

10h15 : Début de la réunion :

- Procès-verbal de l'AG du 01/09/2018 à **Saint** Macaire en Mauges - **Adopté à l'unanimité.**
- Rapport moral - **Adopté à l'unanimité.**
- Rapport d'activités passées de fin 2018 à 2020 - **Adopté à l'unanimité.**
- Rapport d'activités futures - **Adopté à l'unanimité.**
- Compte d'exploitation - **Adopté à l'unanimité.**
- Bilan comptable - **Adopté à l'unanimité.**

10h35 : Discussion sur la reprise des championnats de volley-ball avec la COVID19 et intervention de Philippe VEREECKE au sujet de la représentation des arbitres en LNV.

10h50 : Propositions de Michel GUEVENOUX pour étoffer le site internet de l'ANAVB. Réflexions sur les moyens de faire connaître aux nouveaux arbitres l'existence de l'Association et la mise en place de parrains.

11h00 : Questions diverses concernant la façon de désigner les arbitres avec les interventions de Philippe et Michel. Le tutorat est évoqué pour les arbitres nouvellement diplômés.

11h15 : Annonce officielle de Jean-Jacques PARIZEL de sa démission du poste de Trésorier.

11h20 : Création d'un « Conseil des Sages » et rappel des buts et prérogatives.

11h30 : Examen des candidatures des membres sortants et de celle de Michel GUEVENOUX en confirmation de sa cooptation. Tous sont élus à l'unanimité.

11h40 : Les membres présents du Conseil d'Administration ont réélu à l'unanimité son Président.

Le nouveau bureau et le conseil d'administration est :

- Claude BARTHES : Président
- Jean-Pierre BEGU : Vice-Président
- Daniel DUCROQUET : Secrétaire
- Michel GUEVENOUX : Trésorier
- Jean SCOTTO D'ARDINO : Trésorier adjoint
- Philippe VEREECKE : Membre du PGT et membre du bureau LNV
- May FLORENTIN : Juriste
- Jean-Jacques PARIZEL-JAMES : Président-Doyen
Président de la Commission « Conseil des Sages ».

La nouvelle composition du bureau sera communiquée à la préfecture et à la banque.

Le trésorier sortant devra passer les documents comptables et les consignes au nouveau trésorier qui est chargé de contacter une agence BNP proche de son domicile et de faire les démarches nécessaires pour que le compte bancaire puisse être transféré à moindre coût.

12h00 - L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants pour la bonne tenue de cette visioconférence et lève la séance en souhaitant une bonne santé aux membres et à leurs familles

Confirmation est donnée de l'adresse de la boîte mail pour échanges courrier ANAVB / adhérents : anavb@free.fr

Fin de la réunion à 12h00.